

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France - Italie ALCOTRA



haute
savoie
le Département

Projet Prévrisk-CC

REALISATION D'UN LIVRET-JEUX PEDAGOGIQUE « promouvoir une culture montagne chez les enfants»

APPEL D'OFFRE Cahier des charges et règlement de consultation

Date et heure limites de réception des offres :

Le 15 Mars 2026 à 17h00



La Chamoniarde
Maison de la Montagne
190 place de l'église
74400 CHAMONIX MONT-BLANC
Tél : 04 50 53 22 08
Contact : Jérémy DAYE
Courriel : jeremy.daye@chamoniarde.com

SOMMAIRE

La Chamoniarde	1
1. Le projet PREVRISK-CC « Prévention des Risques et adaptation aux Changements Climatiques dans les territoires de l'Espace Mont-Blanc »	2
2. Contexte de la demande	4
3. Prestation	5
4. Profil, compétences requises et critères retenus pour le choix des candidatures	1
5. Caractéristiques et conditions du marché	8
7. Propriété intellectuelle	9
8. Conditions de la consultation	10
9. Conditions de participation	11
10. Examen des candidatures et des offres	13

La Chamoniarde

La Chamoniarde est une association de prévention et de secours en montagne, basée à Chamonix. Elle a pour vocation de contribuer au développement de la sécurité en montagne et de promouvoir la connaissance de l'environnement alpin au profit de la sécurité individuelle et collective. Située au cœur du Massif du Mont-blanc, la Chamoniarde accorde une place importante à la coopération internationale.

Elle s'implique au quotidien dans l'information et la prévention car la connaissance de l'environnement alpin et la prise en compte des conditions sont un gage de sécurité en montagne. Pour cette raison, la Chamoniarde s'est dotée de différents outils de prévention et de sensibilisation aux risques inhérents aux sports de montagne. Elle assure tout au long de l'année un service d'information sur les conditions de la montagne dans les locaux de l'Office de Haute Montagne et du Pôle Montagne Risk.

La Chamoniarde s'investit considérablement depuis de nombreuses années dans la formation et la responsabilisation des pratiquants pour réduire la prise de risque et l'accidentologie. Des stages sécurité sur le terrain, encadrés par des guides de haute montagne permettent de former les pratiquants (jeunes, résidents, vacanciers...) sur la préparation de course, les facteurs humains, la gestion des risques, la progression en sécurité sur glacier et sur rocher, les manipulations de cordes et les techniques de sauvetage, les premiers secours.

La Chamoniarde a aussi pour mission de fédérer les moyens de recherche et de secours en collaboration avec le reste de la chaîne de secours en montagne.

1. Le projet PREVRISK-CC « Prévention des Risques et adaptation aux Changements Climatiques dans les territoires de l'Espace Mont-Blanc »

PREVRISK-CC rentre dans l'objectif spécifique « Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques de catastrophe et la résilience, en tenant compte des approches fondées sur les écosystèmes » du programme ALCOTRA 2021-2027 "Nouveaux Défis".

Lancé en octobre 2023 et d'une durée de trois ans, il s'inscrit dans la continuité de la coopération avec la Vallée d'Aoste, et notamment avec la Fondation Montagne Sûre (chef de file de ce projet), initiée il y a plus de 30 ans avec les différents projets Prévrisk.

Véritable projet intégré de territoire, il a pour ambition de continuer de fédérer une communauté transfrontalière autour des enjeux du réchauffement climatique, dans une perspective d'adaptation et de résilience aux risques naturels émergeants dans les territoires de l'Espace Mont-Blanc (EMB). Il met en application la *Feuille de route pour l'adaptation aux effets du réchauffement climatique dans l'Espace Mont-Blanc*, validée par la Conférence Transfrontalière Mont-Blanc le 17 juin 2022, en particulier son volet consacré à la résilience face aux risques naturels.

Le projet « Prévrisk-CC : Prévention des Risques et adaptation aux Changements Climatiques dans les territoires de l'Espace Mont-Blanc » propose d'approfondir l'étude scientifique des risques naturels, d'organiser une vaste campagne de sensibilisation et d'information, tout en menant des actions opérationnelles de suivi et d'adaptation sur le terrain.

« PrévRisk-CC » comporte plusieurs volets qui visent à répondre aux objectifs suivants :

- Donner des réponses méthodologiques et opérationnelles pour gérer les risques naturels en montagne (haute montagne en particulier) via des approfondissements scientifiques et la mise en place d'actions pilotes de gestion des risques à un niveau local
- Analyser et divulguer comment le réchauffement climatique impacte la montagne et sa fréquentation
- **Sensibiliser les pratiquants de tous âges et tous horizons (enfants, jeunes, locaux, touristes...) sur les risques émergents en montagne liés aux changements climatiques via de nombreuses actions de communication et des formations innovantes**
- Favoriser les échanges transfrontaliers entre gestionnaires des risques et/ou responsables des secours en montagne.

La Chamoniarde, Société de Prévention et de Secours en Montagne, recherche un prestataire pour l'illustration d'un livret-jeux pédagogique d'une vingtaine de pages, à destination de groupes scolaires accueillis à La Chamoniarde.

2. Contexte de la demande

Dans le cadre de sa mission de prévention et sensibilisation aux risques en montagne, La Chamoniarde accueille dans un de ses locaux, le Pôle Montagne Risk le jeune public et des groupes scolaires tout au long de l'année. Elle propose des animations adaptées à chacun sur différentes thématiques tels que les risques en haute-montagne, l'environnement montagnard, l'alerte et le secours en montagne, la météo, le changement climatique ou la différence piste/hors-piste.

Le pôle propose des panneaux d'exposition sur les thématiques citées ci-dessus, et un écran afin de diffuser des vidéos de sensibilisation aux risques en montagne.

Ces outils permettent de mettre des images sur des concepts, de se représenter les processus à l'œuvre en montagne afin de les rendre compréhensibles et accessibles à tout public.

Toujours dans une optique de développement perpétuel, La Chamoniarde souhaite réaliser un livret pédagogique et ludique dans le but d'assurer une continuité théorique après les animations pratiques. Ce support serait un réel atout afin de renforcer et accompagner le discours tenue lors de l'animation.

Le message à véhiculer est défini dans ce présent document. Quant à la forme, le choix est laissé au prestataire. Cependant, ce même prestataire doit pouvoir justifier de travaux similaires et/ou être pédagogue afin de retranscrire précisément les souhaits (messages de prévention) de La Chamoniarde.

3. Prestation

La présente consultation a pour objet la réalisation d'un **livret-jeux pédagogique d'une vingtaine de pages à destination des enfants.**

- **Date de livraison limite : 1^{er} Septembre 2026** pour l'ensemble de la prestation.
- Langues : français / italien
- Pages : 20aine en format A5.
- Thèmes/problématiques à aborder :

THEMATIQUES	INFOS	Travail du prestataire
Environnement montagnard	<ul style="list-style-type: none">- Etagement végétation- Sommet / Massif / Chaîne- Risques naturels en ville = gestion communale- Montagne = chacun est responsable	<ul style="list-style-type: none">- Dessin étagement- Dessin aléa + enjeu = risque- Texte avec lexique
Météo + vent	<ul style="list-style-type: none">- Manteau neigeux et couches de neige- Température ressentie- Indices nuages	<ul style="list-style-type: none">- Dessin nuage + frise- Tableau windchill + exercice calcul ressenti
Risque avalanche	<ul style="list-style-type: none">- Les différentes avalanches- Paravalanche maison- BERA	<ul style="list-style-type: none">- Identifier les causes de déclenchement- Explications BERA / pentes +30°
Risque chute de pierres	<ul style="list-style-type: none">- Pierres / Éboulement / Ecroulement- Permafrost :cycle gel/dégel	<ul style="list-style-type: none">- Schéma du permafrost- Photo des Drus
Les glaciers	<ul style="list-style-type: none">- Explication de la formation d'un glacier- Vocabulaire : crevasse, sérac, rimaye, pont de neige- Matériel alpinisme	<ul style="list-style-type: none">- Coupe d'un glacier avec vocabulaire- Dessiner matériel alpinisme- Différences hiver / été
Piste et hors-piste	<ul style="list-style-type: none">- Damé, jalonné, balisé, sécurisé et surveillé.- Règles du skieur.- H-P : DVA, pelle, sonde, carte	<ul style="list-style-type: none">- Dessin d'une piste- Faits et conséquences
Que faire en cas d'accident ?	<ul style="list-style-type: none">- Pourquoi une alerte ?- Infos : Qui, quoi, quand, où, météo- PGHM et 112	<ul style="list-style-type: none">- Texte à trous d'une alerte- Y / N

La Chamoniarde dispose déjà d'une bibliothèque de photos / images à intégrer au livret.

- Chaque thème sera abordé avec un dessin, exercice ou schéma pour illustrer le propos.
- Diffusion : Distribution aux classes en visite au Pôle Montagne Risk
- Le contenu écrit sera principalement rédigé par La Chamoniarde, en concertation avec le prestataire.
- Style artistique : il est laissé libre court au prestataire d'exprimer sa fibre artistique sur le projet.
- Critères du fil conducteur : il est laissé libre choix au prestataire de proposer un fil conducteur (suivre un personnage, sauver les glaciers, voyager à Chamonix, grandir au fil des pages, conter une histoire, ...)
- Sources d'inspiration : Un livret-jeux déjà proposé ici à moderniser et âge du destinataire à modifier. Un livret base sécu. (Annexes).

Rôles du prestataire :

- Réunions préparatoires :
 - Conception trame/scénario fil conducteur
 - Définition de la trame artistique
 - Définition des thématiques souhaitant être abordées. (en lien avec les thématiques précédemment proposées par La Chamoniarde)
 - Validation des thèmes à aborder et de la bonne entente Chamoniarde/ prestataire.
 - Proposition de la part du prestataire du nombre de pages abordées pour un prix donné
- Réunions intermédiaires pour s'assurer de la bonne compréhension des besoins de La Chamoniarde et sa bonne retranscription par le travail du prestataire.
- Il peut être à prévoir certains ajustements suite à une première ébauche.
- Réalisation des illustrations et mise en page graphique.
- Des déplacements du prestataire dans les locaux de La Chamoniarde sont à prévoir
- Proposition d'un échéancier pour la livraison.
- Impression (coûts pris en charge par La Chamoniarde).

4. Profil, compétences requises et critères retenus pour le choix des candidatures

Le prestataire doit pouvoir justifier de travaux similaires (dessins/ bandes dessinées, ou autres) . Une sensibilité et une connaissance du milieu montagnard est requise afin de pouvoir véhiculer les idées/messages de manière pertinente et ciblée.

L'approche souhaitée devra intelligemment allier prévention et pédagogie dans un message clair et succinct. Afin de pouvoir sensibiliser ce jeune public, un équilibre devra être trouvé afin d'associer des éléments de langage et visuel pour faire passer les messages souhaités, susciter la curiosité et la volonté d'apprendre.

La connaissance générale du milieu montagnard de ce jeune public étant liée à l'animation qu'ils auront suivie dans nos locaux, il faudra se mettre à son niveau et trouver le bon angle pour pouvoir aborder et interpeler les enfants.

5. Caractéristiques et conditions du marché

1/ Pouvoir adjudicateur

LA CHAMONIARDE
Société de Prévention et de Secours en Montagne
190, place de l'Eglise
74400 CHAMONIX

2/ Objet du marché

Dans le cadre du projet Interreg ALCOTRA « PREVRISK-CC Prévention des Risques et adaptation aux Changements Climatiques dans les territoires de l’Espace Mont-Blanc », le présent marché a pour objet le recrutement d’un prestataire externe pour la réalisation d’un livret-jeux.

3/ Mode de passation

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte.

4/ Type et forme de contrat

Il s’agit d’un marché ordinaire.

5/ Prix et paiement

Les prix indiqués sur l’offre, s’entendent :

- Fermes et non révisables,
- Unitaires et forfaitaires,
- TTC,
- Réputés établis aux conditions économiques en vigueur à la date limite de dépôt des offres.

Le prix annoncé sera pour l’ensemble de la mission (frais de déplacements compris).

Le règlement s’effectue en euros (€), selon un échéancier proposé par le prestataire.

7. Propriété intellectuelle

La Chamoniarde est propriétaire à titre exclusif de l'ensemble du livret et des contenus fournis par le prestataire.

Les droits ainsi cédés sont les droits de reproduction, de diffusion et d'utilisation sans limite temporelle.

Les factures seront à adresser à :

***LA CHAMONIARDE
Projet ALCOTRA PrevRisk-CC
190, place de l'Eglise
74400 CHAMONIX***

Les factures comportent impérativement et de manière lisible les éléments suivants :

- le nom, la raison sociale ainsi que l'adresse du titulaire du marché
- le nom, la raison sociale ainsi que l'adresse du maître d'ouvrage, partenaire du projet ALCOTRA
- le nom et l'acronyme du projet concerné : « Projet ALCOTRA 2021-2027 PrevRisk-CC »
- les montants HT et TTC ainsi que le taux et le montant de la TVA;

Le délai de paiement est de 30 (trente) jours à compter de la réception de la facture.

6/ Remise des fichiers à La Chamoniarde

L'intégralité des fichiers devra être remise à La Chamoniarde.

7/ Cession de marché

Sauf accord écrit de l'autre partie, chaque partie s'interdit de céder à quiconque les droits et obligations qu'elle tient du présent marché.

8. Conditions de la consultation

1/ Contenu du dossier de consultation des entreprises

Le dossier de consultation est transmis gratuitement aux candidats. Il contient les pièces suivantes :

- Le présent document valant clauses techniques particulières et règlement de consultation
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)

La Chamoniarde se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

2/ Durée de validité des offres

Les candidats sont tenus par leur proposition pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

9. Conditions de participation

1/ Modalités de retrait du dossier de consultation

Le présent Dossier de Consultation des Entreprises sera mis en ligne sur le site <http://www.chamoniarde.com>.

Des prestataires seront également sollicités directement par La Chamoniarde.

2/ Modalités de remise des candidatures

Les candidatures sont à adresser par mail à : jeremy.daye@chamoniarde.com

a/ Date limite : 15 Mars 2025 17 :00

Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limite de réception des offres indiquées, sinon ils seront considérés « hors délai ».

Ils devront être envoyés par mail ou déposés en main propre. L'envoi postal n'est pas autorisé.

Un accusé de réception sera transmis au dépôt du pli.

b/ Pièces à joindre – documents à produire

Le candidat s'emploiera à présenter dans son devis, sous peine de rejet de l'offre un dossier complet comprenant :

- Le présent DCE dûment signé ;
- Une présentation de la structure et de l'équipe ainsi que des références ;
- Une note méthodologique précisant le style artistique souhaitant être véhiculé;
- Une offre financière (devis) détaillée ;

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants.

10. Examen des candidatures et des offres

1/ Sélection, examen et classement des offres

Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

Une commission composée de membres de La Chamoniarde analysera les offres présentées.

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R. 2152-1 et R. 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres.

Elles seront jugées sur 100 points en fonction du barème suivant :

a/ Valeur technique et créative (70 points)

Sous critères :

- Compétences de l'équipe projet et moyens techniques mis en œuvre pour assurer cette mission : évalués au regard des références et autre réalisations déjà réalisées par le prestataire.

20 points

- *Reference similaires*
- *Cohérence du prestataire à véhiculer les messages souhaités de La Chamoniarde*
- Esprit créatif et proposition de l'offre proprement dite (notice technique et méthodologique : créativité, capacité à communiquer avec le public visé, caractère innovant, cohérence du planning) : **50 points**

b/ Le coût global de la prestation (30 points)

La note de 100 sera attribuée au moins-disant (hors offres anormalement basses). Pour les autres candidats, la note sera calculée au prorata.

Les offres seront classées par ordre décroissant.

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

2/ Attribution du marché et négociation :

À l'issue de la première analyse, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de recevoir les 3 premiers candidats au classement pour un entretien (en visio ou en présentiel). Dans ce cas, les candidats concernés seront conviés au minimum 72 heures avant la date fixée pour la réunion.

Le pouvoir adjudicateur peut attribuer le marché ou, s'il l'estime nécessaire, engager des négociations avec les candidats de son choix. Elle pourra porter sur l'ensemble des éléments de l'offre, dont le prix. Les échanges ayant lieu durant les négociations privilégient les modes de communication rapides (mail). Les échanges téléphoniques doivent être confirmés par email.

Après négociation, les candidats concernés seront invités à remettre leur offre définitive.

A l'issue de la phase de négociation, un classement définitif par ordre décroissant est réalisé. L'offre la mieux classée est retenue.

Chaque candidat, retenu ou non, sera informé de la décision finale par email.

3/ Renseignements complémentaires

Les prestataires peuvent faire leurs demandes de renseignement aux coordonnées suivantes :

04 50 53 22 08 / Contact Jérémy DAYE

Ou par mail

jeremy.daye@chamoniarde.com

Les échanges pour la négociation et les lettres aux non retenus seront également faits par les moyens mentionnés ci-dessus.

Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis.

Procédures de recours

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal Administratif de Grenoble

2 place de Verdun

BP 1135

38022 GRENOBLE CEDEX 1

*Fait à Chamonix le / /2025
àle.....*

Accepté

*Le Pouvoir Adjudicateur
(signature),*

Le Candidat

